



Rapport du maire

Faits saillants du rapport financier 2023

Tel que requis par le Code municipal du Québec, article 176.2.2, Monsieur le maire fait état de la situation financière de la municipalité, notamment quant aux faits saillants du rapport financier pour l'année 2023, soumis par le vérificateur externe.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2023	BUDGET	RÉEL	DIFFÉRENCE
REVENUS FONCTIONNEMENT	4 362 036 \$	4 348 137 \$	(13 899) \$
DÉPENSES	4 493 995 \$	4 673 966 \$	(179 971) \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	(131 959) \$	(325 829) \$	(193 870) \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	131 959 \$	283 121 \$	(151 162) \$
SURPLUS (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES		(42 708) \$	(42 708) \$
REVENUS INVESTISSEMENT		3 124 435 \$	3 124 435 \$

ÉCARTS BUDGÉTAIRES IMPORTANTS (REVENUS)	BUDGET	RÉEL	DIFFÉRENCE
TAXES	3 387 092 \$	3 439 236 \$	52 144 \$
IMPOSITION DE DROITS (MUTATIONS)	546 500 \$	468 761 \$	(77 739) \$

ÉCARTS BUDGÉTAIRES IMPORTANTS (DÉPENSES)	BUDGET	RÉEL	DIFFÉRENCE
ADMINISTRATION	856 338 \$	836 932 \$	19 406 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	875 391 \$	913 319 \$	(37 928) \$
TRANSPORT ROUTIER	1 479 388 \$	1 310 200 \$	169 188 \$
HYGIÈNE DE MILIEU	720 129 \$	863 568 \$	(143 439) \$
URBANISME	294 843 \$	221 732 \$	73 111 \$
LOISIR ET CULTURE	223 701 \$	256 226 \$	(32 525) \$

SURPLUS ACCUMULÉ	
SURPLUS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	3 012 645 \$
SURPLUS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ	348 824 \$
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS (FOND DE ROULEMENT)	378 811 \$
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	(319 200) \$
TOTAL	3 421 080 \$
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS	(3 374 716) \$

Les écarts budgétaires aux revenus ont été relativement faibles.

Néanmoins, voici ce qui en explique l'origine :

- ⇒ Droits : nous avons un déficit d'environ 78,000\$ de revenus de droits incluant les droits de mutation. Rappelons que le surplus de droits de mutation en 2022 était de 410 000\$
- ⇒ Taxes : nous avons reçu un léger montant additionnel de 52,000\$ en revenus de taxes pour l'année 2023

Par ailleurs, les écarts budgétaires les plus importants aux dépenses s'expliquent ainsi :

- ⇒ Transport : les dépenses de près de 170 000 \$ de moins que le budget. Le rechargement des chemins dont le budget était de 260 000 \$ pour l'année 2023 a été comptabilisé dans les investissements plutôt que dans les dépenses tel qu'inscrits les années passées.
- ⇒ Hygiène du milieu : une dépense additionnelle de 143 000 \$ de plus que le budget ce qui s'explique par la comptabilisation des programmes de remboursement des fosses septiques.
- ⇒ Urbanisme, plus de 73 000 \$ de fonds n'ont pas été dépensés. Entre autres, un montant de 53 000 \$ pour la revitalisation des cœurs villageois et l'aide aux commerçants.
- ⇒ Immobilisation: la municipalité a fait l'acquisition du bâtiment logeant l'ancienne église catholique Saint-Éphrem ainsi que les terrains adjacents situés sur le chemin Remick au centre du village de Fitch Bay. Répondant à un appel de propositions lancé par le diocèse de Sherbrooke, la municipalité a soumis une offre de 31 200 \$ ce qui représente 50% de la valeur des terrains inscrits au rôle d'évaluation. L'offre fut acceptée et la transaction signée en octobre 2023.

En somme, la municipalité dispose d'un excédent de fonctionnement non affecté de plus de 3 000 000 \$, d'un excédent de fonctionnement affecté de près de 350 000\$ et de réserves financières et fonds réservés de plus de 378 000 \$.

La municipalité jouit d'une bonne santé financière ce qui lui permet de maintenir un service de qualité et un taux de taxation raisonnable. La municipalité a un niveau d'endettement très faible par rapport à sa richesse foncière uniformisée, ainsi qu'un bon niveau de liquidités.

La finalisation des financements de la caserne incendie et de la réfection du chemin Fitch Bay de près de 3 375 000\$ auront un impact important en 2024 sur le l'endettement de la municipalité.

Notons que les investissements pour ces deux projets dépassent le 6 000 000 \$. La subvention du PRACIM de plus de 2 400 000\$ pour la caserne incendie est à recevoir.

DÉTAILS DES COMPARAISON AVEC DIFFÉRENTS GROUPES (MAMH ANNÉE 2022)	CANTON STANSTEAD	CLASSE DE POPULATION	MRC	ESTRIE	QUÉBEC
TAUX GLOBAL DE TAXATION	0.4350 \$	0.9230 \$	0.7087 \$	0.9646 \$	0.8994 \$
CHARGES NETTES PAR 100\$ DE RFU	0.58 \$	1.48\$	1.28 \$	1.93 \$	1.71 \$
TAXES PAR UNITÉ D'ÉVALUATION	2 012 \$	1 749 \$	2 481 \$	3 328 \$	4 536 \$
SURPLUS ACCUMULÉ/REVENU FONCTIONNEMENT	77.48 %	39.41 %	28.71 %	22.02 %	20.38 %
ENDETTEMENT NET PAR 100\$ DE RFU	0.33 \$	1.04 \$	0.88 \$	1.66 \$	2.02 \$
ENDETTEMENT NET PAR UNITÉ D'ÉVALUATION	1 445 \$	1 806 \$	2 716 \$	4 906 \$	7 772 \$

Pierre Martineau

Maire

Municipalité du Canton de Stanstead

Juin 2024